

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 38 (2011)
Heft: 1

Rubrik: Images : Silvesterchlausen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Silvesterchlausen. Pratiquée depuis plus de deux siècles, la coutume des Silvesterkläuse d'Urnäsch a évolué au cours des dernières décennies. On s'ingénie aujourd'hui à mettre l'accent sur les éléments artistiques, alors qu'autrefois, on avait affaire à des personnages très simplement déguisés. Les Kläuse portent de nos jours des costumes et des masques dont la confection exige un énorme travail. Cette coutume est célébrée à la Saint-Sylvestre mais également le 13 janvier. Lorsque le Pape Grégoire XIII a modifié le calendrier, plusieurs cantons réformés n'ont pas voulu se soumettre à cette nouveauté papale et s'en sont tenus, jusqu'au XVIII^e siècle, au calendrier julien qui accusait une différence de treize jours par rapport au calendrier grégorien. Certains calendriers populaires ont alors mentionné côté à côté l'ancienne et la nouvelle chronologie et, par conséquent, deux jours de la Saint-Sylvestre, d'où la double apparition des Kläuse. **EC**

